



PROCES-VERBAL DU CONSEIL
Séance du 2 novembre 2011

Etaient présents :

Collège A :

- M. Nicolas CHAILLET
- M. Olivier FABBRI
- M. Mickaël KNORR
- M. Christian MAIRE
- M. François VERNOTTE

Collège B :

- M. Jean Pascal ANSEL
- M. Oussama BARAKAT
- M. Abderrazzak KADMIRI
- M. Jérôme SALVI
- M. Bruno TATIBOUET
- M. Boris VANNIERE

Collège des IATOS

- M. Marc DAZIN
- Mme Valérie FAUVEZ
- M. Jean LACHAT
- Mme Catherine PELLET
- M. Patrice SALZENSTEIN

Collège des usagers

Personnalités extérieures

- Mme Christine BOURQUIN MIGNOT
- M. Marc DAHAN
- Mme Dominique LANDRY

Membre de droit

- Mme Dominique FLAMMARION

Excusés :

- Mme Sophie FONQUERNIE
- M. Anthony JEANBOURQUIN
- Mme Joëlle SCHIRRER
- M. Patrick BONTEMPS
- M Franck BERGER
- Mme Anne Véronique WALTER SIMMONET

La séance est ouverte à 9 heures 30 par M. KADMIRI. Il présente Mme Dominique LANDRY qui succède à Monsieur SERTOUT en qualité de représentante de la chambre régionale de commerce et d'industrie de Franche Comté.

Monsieur KADMIRI fait tout d'abord le point sur le flux étudiants à la date du 18 octobre 2011, mais rappelle cependant que la date officielle retenue par le Ministère pour le décompte des inscriptions est fixée au 16 janvier.

En licence, une baisse de 35 étudiants en filière ST est observée, la filière SVT restant stable.

Les inscriptions en masters semblent progresser cette année (une baisse avait été enregistrée l'an passé, compensée par l'arrivée des masters MEF).

Pour les inscriptions en doctorat, il est encore trop tôt pour se prononcer, celles ci se faisant de façon tardive.

Monsieur KADMIRI évoque ensuite le problème posé par les filières à faible effectif et souhaite que le conseil se prononce sur ce sujet.

Cette année, la plupart des collègues enseignants ont accepté de ne pas comptabiliser, pour ces filières, les heures en cours mais seulement en Travaux dirigés afin de ne pas aggraver le nombre des heures complémentaires.

Monsieur KADMIRI explique la politique de l'Université en ce qui concerne les heures complémentaires .

L'an passé, il a été demandé aux composantes une diminution de 10% de leurs heures complémentaires afin de générer une économie à redistribuer sous forme de crédits d'investissements (l' UFR ST a bénéficié à ce titre de 78 000€ puis de 82 000€).

Pour l'année 2012, les droits de tirage octroyés à l'UFR ST ont été fixés à 11 265h, soit 1435h de moins que l'an passé (ce qui correspond à une diminution de 11,5% par rapport à 2011).

Ce dossier sera discuté jeudi 3 novembre en réunion des Directeurs d'UFR.

Monsieur KADMIRI fait une parenthèse en donnant quelques éléments de la lettre de cadrage du budget 2012 et notamment sur le mode de calcul de la DGF, (abandon du modèle SAN REMO et utilisation du modèle SYMPA). Seuls 10% des crédits calculés avec le système SYMPA (sur la base de 40% pour les présents aux examens, 40% pour les chercheurs producteurs et 20% pour les surfaces) ont été donnés aux composantes, soit 38 000€ pour l'UFR ST.

Il rappelle que l'an dernier l'UFR ST avait reçu une dotation de 823 000€ dont 600 000€ pour le paiement des fluides. La demande du conseil de gestion de ST pour la pose de compteurs n'a pas été suivie d'effet et monsieur BERION qui souhaitait que les fluides soient payés au service central a abandonné ce projet pour cette année encore.

Monsieur VERNOTTE fait remarquer que les services centraux ont bénéficié d'une augmentation importante de leur DGF.

Monsieur KADMIRI ajoute que toutes les composantes ont vu baisser leur DGF hormis l' UPRF Sports afin de compenser la perte des droits prévus initialement pour le sport.

Monsieur ANSEL revient sur le flux et précise qu'il est possible de voir le côté attractif des filières notamment grâce à l'application post bac (à titre d'exemple la filière SVT attire 1/2 à 1/3 des étudiants).

Actuellement il existe une désaffection pour les filières d'enseignement mais cette tendance peut s'inverser...

Il est nécessaire de faire des efforts sur les filières à faible effectif, mais il faut anticiper, ne pas fermer les filières à la rentrée et envisager des possibilités de repli.

Monsieur KADMIRI indique que l'AERES a fait des remarques sur le faible flux de certaines formations de l'UFR ST et sur le manque d'ouverture aux étrangers.

Il fait remarquer que l'UFR ST avait retenu 236 étrangers mais que beaucoup n'ont pas obtenu leurs visas, seuls 51 ont été définitivement inscrits.

Rendez vous a été pris avec un responsable de CAMPUS France, mais il paraît évident que les visas seront de plus en plus difficiles à obtenir.

Monsieur FABBRI demande si le plan réussite en licence est maintenu et à partir de combien d'étudiants la mesure dont CM=TD dont parlait M KADMIRI serait applicable.

Monsieur TATIBOUET pense qu'il faut effectivement trouver une solution pour les formations à faible effectif mais que cela ne remet pas en cause les filières.

Monsieur CHAILLET demande si il faut neutraliser les U.E. pour une formation à trois étudiants, si la situation est endémique et si les formations ont pris acte de la situation et proposent une amélioration.

Monsieur KADMIRI précise que cette année est faite et qu'il faut y réfléchir pour l'an prochain.

Monsieur FABBRI demande à ce que le chiffre plancher pour la mesure CM=TD soit fixé.

Monsieur KADMIRI propose six étudiants.

Monsieur KNORR pose la question pour les formations communes avec DIJON

Monsieur KADMIRI répond que les frais seront partagés.

Monsieur BARAKAT souhaite intervenir pour apporter des précisions sur l'aspect flux et sur le budget.

La carte des formations est actuellement foisonnante avec beaucoup de parcours mais l'Université est limitée au niveau des moyens (5 000 000€ pour les heures complémentaires).

Un effort doit être fourni pour optimiser la carte des formations. Il précise que le Ministère ne voit pas les parcours au niveau des masters. Un travail doit être fait pour les masters à faible effectif pour observer la hausse ou la baisse possible. Il cite comme exemple les masters SPI qui figurent sur la carte des formations avec six spécialités, plus quatre spécialités pour le LABEX et quatre spécialités demandées par l'ISIFC, soit au total 14 spécialités. Ce qui est irréalisable.

Il faut revoir les mentions pour diminuer les parcours et éventuellement mutualiser ou cohabiter avec l'Université de Bourgogne.

En ce qui concerne le budget, des difficultés ont été rencontrées au niveau du montage et on ne peut pas véritablement parler de baisse, le budget n'étant pas encore voté. Trois axes ont été préservés:

- Les crédits d'investissements pédagogiques ont été maintenus.
- Un BQF de 80 000€ à 100 000 € a été maintenu.
- La baisse des heures complémentaires a été décidée pour dégager des moyens.

Monsieur KADMIRI insiste sur les heures complémentaires: le ministère a donné une enveloppe qui est restée identique et il ne faut pas oublier la mesure TP=TD ainsi que le Plan réussite en licence.

Il ajoute que les calculs sur les sommes prévues au budget de l'UFR ST comportent des erreurs et en particulier sur la masse salariale.

Monsieur ANSEL indique que pour les masters, certaines baisses d'effectifs peuvent être provisoires (ex masters MEF) et la tendance peut s'inverser.

Il y a plus de problème sur la 1^{ère} année de master que sur la 2^{ème}. Mais il est possible de regrouper dans le M1 et de différencier les parcours.

Pour les formations conservées à faible effectif, il peut être demandé un effort de participation financière en fonction de la réalité du terrain, soit le CM est fait en TD soit on fait un seul enseignement partagé en deux.

Cependant cette solution peut poser des problèmes par rapport aux structures d'APOGEE.

A titre d'exemple Monsieur KADMIRI cite la licence GTD avec ses six options, alors que deux suffiraient.

Monsieur TATIBOUET fait remarquer que ces solutions ne règlent pas le problème du flux.

Monsieur KADMIRI indique que la publicité doit être faite pour nos formations et qu'il faut conserver nos étudiants entre le M1 et M2. Les écoles vont recruter à l'étranger, il faut communiquer à l'extérieur.

Lors de son déplacement au MAROC pour un forum d'information 260 entretiens ont été conduits qui pourront peut être nous apporter une vingtaine d'étudiants.

Monsieur ANSEL insiste sur la sécurité de la pérennisation, une rumeur peut faire fuir les candidatures, c'est pourquoi les mesures doivent être prises en amont et non à la rentrée.

Madame LANCHY demande quelle est l'insertion des différentes filières dans le tissu économique régional.

Monsieur BARAKAT répond qu'en sortie de licence PRO, l'insertion est de plus de 90% et en licence classique 80% des étudiants qui s'arrêtent trouvent un emploi.

En ce qui concerne les masters, le taux d'insertion est de 85%.

Il reste cependant des axes d'amélioration, une bonne préparation et une inter connexion directe avec le lieu professionnel est nécessaire (alternance et apprentissage).

Il ajoute que vendredi aura lieu l'appel d'offres de la formation innovante qui vise à l'attractivité de l'Université.

Pour terminer Monsieur KADMIRI soumet au vote sa proposition de comptabiliser les heures CM en TD pour les formations à faible effectif (moins de six étudiants).

La proposition est acceptée à l'unanimité.

Monsieur KADMIRI présente ensuite la campagne emploi 2012 en commençant par les personnels BIATOS. Il commente le tableau joint en annexe et explique le protocole du 31 mars 2011 concernant la résorption des emplois précaires.

Monsieur LACHAT indique qu'au dernier CTP, il avait été fait mention d'un effort devant être fait pour le recrutement des personnels BIATOS.

Monsieur KADMIRI indique qu'il avait demandé un soutien pour les départements d'enseignement. Ce qui a été fait en échange d'un poste de PRAG en 30° section.

Monsieur CHAILLET pose la question du remplacement de Noëlle VAYTET en électronique

Monsieur KADMIRI répond que son remplacement est assuré par Mme BELOT.

Monsieur CHAILLET demande si des créations de postes sont possibles ou si des redéploiements entre composantes sont envisageables. Il précise qu'un IGR en informatique serait nécessaire à FEMTO dans le cadre de l'intégration du LIFC.

Monsieur KADMIRI répond que cela sera très difficile mais que la demande peut être faite.

Monsieur TATIBOUET précise que ce recrutement serait pour un soutien à la recherche.

Monsieur KADMIRI présente ensuite la campagne emploi enseignant à l'aide du tableau joint.

Il précise qu'un poste d'ATER sera mis à disposition de l'UFR ST (90 heures) à compter du 1^{er} décembre 2011 en remplacement de M BERGER (retraite).

Quatre demandes de créations ont été demandées, mais Monsieur KADMIRI indique que les chances sont très faibles.

Le projet de campagne emploi est mis au vote. Il est approuvé à l'unanimité.

Questions diverses

Monsieur KADMIRI demande au conseil de se prononcer sur divers projets :

- Attribution d'une aide de 300€aux établissements qui participent au concours "Faites de la science"qui fête ses 10 ans cette année.
- Prix décernés à ce même concours (5 fois 500€ 5 fois 400€et 10 fois 200€)
- Attribution d'une subvention de 1000€à EPISTEMES
- Bons pour les enfants des personnels IATOS à l'occasion de Noël (40€par enfants).

Ces demandes sont votées à l'unanimité.

Monsieur KADMIRI fait part de la date du mardi 17 avril 2012 retenue pour l'élection des membres du prochain conseil.

La séance est levée à 12h 45

La secrétaire de séance

le Directeur

D. FLAMMARION

A. KADMIRI